

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Lundi 4 février 2013

ETAIENT PRESENTS :

Membres de droit : Mme le Proviseur, Mme le Proviseur Adjoint, Mme la Gestionnaire, Mme la C.P.E.

Représentants Commune Fonsorbes : Mme HERNANDEZ, Mr. TROCH

Représentants des Personnels Enseignants : Mme CHAUSI, Mme DELBOY, Mme PEYRE

Représentant des Personnels ATOS et ART :

Représentants des Parents d'élèves : Mme CAUBET, M. COUGET, Mme POTTIER

Représentants des élèves : Mlle BAULARD

ETAIENT EXCUSES:

Une partie du collège enseignant refuse de siéger compte-tenu de la remise tardive de certains documents concernant la Dotation Horaire Globale (DGH).

Mme la Gestionnaire explique qu'un vote du CA est nécessaire avant le 5 février 2013 pour autoriser Mme la Proviseur à signer une convention avec le lycée Déodat de Séverac pour la gestion de la paye des Assistants d'éducation, faute de quoi une interruption de leur rémunération est à craindre. Une partie du collège enseignant accepte alors de siéger.

Le quorum étant atteint, Mme le Proviseur déclare la séance ouverte à 17h55.

Deux représentants FCPE du Collège des parents d'élèves prennent le secrétariat de la séance.

ORDRE DU JOUR

- 1 – Approbation du procès-verbal de la séance du 29 novembre 2013**
- 2 – DBM 2012 et 2013 pour information**
- 3 – Contrats et conventions**
- 4 – Répartition de la Dotation Horaire Globale**
- 5 – Sorties projet pédagogique**
- 6 – Questions diverses**

COMPTE-RENDU DES DEBATS

A la demande du collège enseignant, Mme le Proviseur propose de reporter le point sur la DGH au prochain CA (point 2). Mme le Proviseur propose de reporter aussi l'approbation du procès-verbal de la séance du 29 novembre 2012 (et non 2013 comme indiqué sur l'ordre du jour).

Le nouvel ordre du jour ainsi modifié est adopté à l'unanimité.

VOTANTS : 16

POUR : 16

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

1 – Approbation du procès-verbal de la séance du 29 novembre 2012

Reporté.

2 – DBM 2012 et 2013 pour information

Mme la Gestionnaire informe le CA de réajustements de crédits pour 2012 (voir pièce n°1). Pour 2013, il est proposé de prélever sur les réserves 216€, un adulte de plus devant encadrer le voyage citoyen d'une classe de 2nde à Paris (accueil par une sénatrice au Sénat, ...).

Mme le Proviseur soumet au vote du CA l'approbation de ces réajustements. Le CA approuve à l'unanimité.

VOTANTS : 16 POUR : 16 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

Mr Troch suggère au lycée de contacter avant le voyage la députée de circonscription Mme Iborra qui pourrait les recevoir à l'Assemblée Nationale.

3 – Contrats et conventions

Dons F.S.E. :

Les élèves ont récolté 380€ lors d'actions destinées à financer le voyage à Paris.

Mme le Proviseur soumet au vote du CA l'acceptation d'un don de 380€ du F.S.E pour le voyage à Paris. Le CA approuve à l'unanimité.

VOTANTS : 16 POUR : 16 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

Mme le Proviseur propose au CA d'accepter un don de 1000€ du F.S.E. pour l'ensemble des visites et projets de l'établissement. Le CA approuve à l'unanimité.

VOTANTS : 16 POUR : 16 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

Dons FCPE:

L'association des parents d'élèves FCPE de Fonsorbes a proposé au lycée un don de 4500€ (provenant de la part des adhésions reçues par l'association depuis l'ouverture du lycée) pour financer des actions à destination de l'ensemble des jeunes du lycée.

Un programme d'actions « Vie de l'élève » (pièce n°2) a été élaboré par le lycée et présenté aux élus FCPE jeudi 31 janvier 2013. Il se décline autour de quatre axes :

- axe 1 : citoyenneté/civisme/solidarité,
- axe 2 : éducation/santé/sexualité,
- axe 3 : sécurité routière,
- axe 4 : se mobiliser pour construire son parcours d'orientation et s'ouvrir sur le monde professionnel.

La FCPE propose de financer ce programme à hauteur de 2000€.

Mme le Proviseur propose au CA d'accepter le don de 2000€ de la FCPE pour financer le projet « Vie de l'élève ». Le CA approuve à l'unanimité.

VOTANTS : 16 POUR : 16 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

Un projet d'aménagement du hall et de l'extérieur a été discuté en CVL le vendredi 1er février 2013. Une partie serait financée par le lycée (2 ilots dans le hall). La FCPE propose de financer l'autre partie (un troisième ilot dans le hall et/ou du mobilier extérieur) à hauteur de 2500€. Les élus élèves demandent à privilégier plutôt le mobilier extérieur si les délais d'installation des ilots intérieurs sont longs. Cette question sera rediscutée avec la CPE.

3 – Contrats et conventions

Conventions pour les Assistants d'éducation (AED)

Suite aux mutualisations de paye organisées dans l'académie de Toulouse, la convention actuelle avec le collège de Bellefontaine doit être dénoncée et une nouvelle convention doit être établie avec le seul établissement habilité de l'académie, le lycée Déodat de Séverac.

Mme la Gestionnaire demande au CA d'autoriser Mme le Proviseur à dénoncer la convention avec le collège de Bellefontaine. Le CA approuve à l'unanimité.

VOTANTS : 16 POUR : 16 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

Mme la Gestionnaire demande au CA d'autoriser Mme le Proviseur à signer une convention avec le lycée Déodat de Séverac pour la gestion de la paye des AED. Le CA approuve à l'unanimité.

VOTANTS : 16 POUR : 16 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

Mme le Proviseur remercie les membres du CA pour ce vote qui va permettre d'assurer la continuité des rémunérations des AED du lycée. Mme le Proviseur souligne la qualité du travail des AED, leur investissement et leur fine connaissance des jeunes.

Convention avec la PJJ

Dans le cadre du projet « Vie de l'élève », une des actions de l'axe 1 est l'« expo 13-18 » : exposition interactive à destination des 2ndes, avec interventions de professionnels de la PJJ, dans le cadre de la prévention des conduites addictives. Le coût est de 160€, financé par le don FCPE (voir point 2) et le C.D.I. sera mis à disposition.

Mme le Proviseur demande au CA l'autorisation de signer une convention avec la PJJ pour l'action « expo 13-18 ». Le CA approuve à l'unanimité.

VOTANTS : 16 POUR : 16 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

Convention avec le lycée René Bonnet

Mme le Proviseur demande au CA l'autorisation de signer une convention avec le lycée René Bonnet pour l'accueil d'une stagiaire en Bac Pro restauration. Le CA approuve à l'unanimité.

VOTANTS : 16 POUR : 16 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

Avant le départ du collège enseignant, des précisions sont apportées sur le déroulement des épreuves de langue au bac.

Les terminales ES et S passent deux épreuves en cours d'acquisition : la compréhension orale le 18/02 (écoute dans une langue étrangère, réponses aux questions en français) et la production orale du 14 au 16/05 (10 minutes de discussion dans la langue après 10 minutes de préparation). Chacune de ces 2 épreuves se déroule au lycée et représente 25% de la note.

Cette note est complétée par l'épreuve écrite de juin.

Le collègue enseignant quitte la séance (18h30).

4 – Répartition de la Dotation Horaire Globale

Non abordé.

5 – Sorties projet pédagogique

Non abordé.

6 – Questions diverses

Rendu des productions TPE

Les parents d'élèves FCPE demandent à ce que les productions soient rendues le 11 mars (comme il avait été dit oralement aux élèves depuis la rentrée) et non pas le 22 février (comme indiqué dans un courrier envoyé par la vie scolaire aux parents de 1ères le lundi 28 janvier).

Mme le Proviseur explique que cela n'est pas possible, compte-tenu des délais de préparation des dossiers (pendant les vacances de février) avant leur consultation par les professeurs dès le 11 mars.

Absence des professeurs

Non abordé.

Bourse aux livres

Les parents d'élèves FCPE demandent la possibilité d'utiliser certains locaux pour organiser la bourse aux manuels scolaires : secteur de la loge en juin 2013 (accordé), petite annexe à la salle du conseil d'administration pour stocker les livres dans l'été (accordé), la salle du conseil d'administration pour la distribution des livres avant la rentrée (refusé). De nouvelles discussions pour l'organisation de la distribution sont nécessaires.

Les parents souhaitent rencontrer les équipes pédagogiques qui présentent des renouvellements de collection pour éviter les soucis rencontrés l'année dernière : par exemple, le manuel de mathématiques pour les TS-spé math à commander à la place du manuel de mathématiques TS et non pas en supplément. Ce point devra être rediscuté avec les enseignants mais les parents devraient disposer des listes de manuels mi-mai. Peu de changements sont à attendre (hormis la réforme de l'histoire en 1ère et Term S), puisque la plupart des manuels ont été changés à l'occasion de la dernière réforme.

Utilisation du CDI

Le CDI reçoit des élèves en classe entière à l'occasion des heures de TPE à l'emploi du temps ou de certains enseignements d'exploration en 2nde. Pendant ces périodes, il n'y a plus de place au CDI pour les autres élèves qui souhaitent y travailler (notamment sur leur TPE). Dans ce cas, les élèves sont invités à se rapprocher de la vie scolaire qui essaiera de leur trouver un lieu de travail (salle d'informatique libre par exemple).

Clefs USB

Les parents rapportent que les élèves rencontrent des problèmes pour utiliser les clefs USB et doivent souvent sauvegarder leurs travaux via leurs adresses mél. La nature du problème doit être précisée pour étude au prochain CA.

Mr Troch demande si l'ensemble des familles dispose d'un accès internet. Mme le Proviseur répond qu'environ 98 % de familles ont communiqué leur mél au lycée. Les élèves ne bénéficiant pas d'un accès à internet à leur domicile sont prioritaires sur les postes disponibles au lycée.

Utilisation de l'ENT

Les élèves regrettent de ne pouvoir contacter par mél les professeurs via l'ENT. Ils reçoivent des messages de leurs professeurs mais ne peuvent y répondre. Ce point est à discuter avec l'assistance à l'utilisation de l'ENT.

La séance est levée à 19h15.